

Ils sont plus de 200 à postuler pour les prochaines législatives

Le poste de député attire les indépendants

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4098 - Mercredi 15 février 2017 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Les communaux ne lâchent pas

Page 24

Algérie-France

Macron pour un renforcement de partenariats multisectoriels

Page 4

Les lignes bougeraient-elles en Libye ?

Par Mohamed Habili

S'agissant du dossier libyen deux faits récents retiennent l'attention, qui laissent penser qu'une avancée vers une issue à l'impasse actuelle pourrait survenir prochainement, encore qu'ils soient à première vue sans lien apparent l'un avec l'autre. Le premier est la réaffirmation d'Antonio Guterres depuis Dubaï que Salam Fayyad, l'ancien Premier ministre palestinien, est bien l'homme qu'il faut pour le rôle d'émissaire dans la crise libyenne, et que sa non-désignation, suite bien sûr à l'opposition des Etats-Unis, pour un motif assez fantaisiste d'ailleurs, n'est pas dans l'intérêt de la paix en Libye, ni par conséquent dans celui des Libyens. En s'exprimant de la sorte, le secrétaire général de l'ONU a donné le sentiment qu'il maintenait son choix malgré l'opposition américaine, fort du soutien obtenu des autres membres du Conseil de sécurité, et en particulier de la France. Le choix d'un Palestinien, et non des moindres, en remplacement de Martin Kobler, qui semblait parler bien plus au nom de ces mêmes puissances occidentales responsables de la situation libyenne que comme le représentant personnel du secrétaire général de l'ONU, ne peut qu'aider au dépassement de certaines préventions entretenues par les factions libyennes.

Suite en page 3

Apparition de 44 nouveaux sites informels

Retour en force du commerce parallèle



Le marché de l'informel sévit toujours. Bien que les autorités aient pris des mesures sévères pour son éradication en 2012, il revient au galop avec pas moins de 44 nouveaux sites illicites recensés en 2016, a indiqué un rapport du ministère du Commerce. Lire page 2

La crise met à mal l'usine d'assemblage et de maintenance de tramways

Cital Annaba se tourne vers le marché extérieur

Page 4

Théâtre à Paris

Deux pièces de Ionesco à l'affiche sans interruption depuis 60 ans

Page 13

Apparition de 44 nouveaux sites informels

Retour en force du commerce parallèle

■ *Le marché de l'informel sévit toujours. Bien que les autorités aient pris des mesures sévères pour son éradication en 2012, il revient au galop avec pas moins de 44 nouveaux sites illégitimes recensés en 2016, a indiqué un rapport du ministère du Commerce.*

Par Yacine Djadel

Dans les grandes villes, même au centre des petits patelins, dans chaque ruelle, il n'y a pas un endroit où les marchés parallèles n'attirent du monde. Avec des produits nettement moins chers et variés, proposant denrées alimentaires, vêtements, vaisselle, etc., ces marchés informels sévissent malgré l'acharnement des services de contrôle à en finir avec eux. A ce propos, 1 035 de ces sites commerciaux illégitimes avaient été éradiqués depuis le lancement de l'opération de lutte contre le phénomène, en août 2012. En dépit de la grande volonté de l'Etat d'en venir à bout, pas moins de 44 nouveaux sites ont été recensés en 2016, a indiqué à l'APS un rapport du ministère du Commerce. Pour rappel, sur les 1 412 marchés informels qui existaient avant 2012, plus de 73% ont été éradiqués en quatre ans, soit 1 035, avance le même rapport. C'est dire que les efforts de la tutelle en matière de mesures n'ont pas été des moindres. Outre le travail de cessation d'activité, une mesure d'insertion consistant à régulariser cette catégorie de commerçants hors la loi a été mise en œuvre. Ainsi, entre les 49 856 intervenants qui actuaient dans ces marchés, 21 239 commerçants ont été réinsérés dans le circuit commercial légal, soit 42% d'entre eux, souligne le même rapport. Sur ce point, il est à rappeler aussi que le ministère de



l'Intérieur et des Collectivités locales avait lancé, en août 2012, en collaboration avec le ministère du Commerce, une large opération d'éradication des marchés informels. En parallèle, de nombreuses mesures destinées à la résorption de ce commerce illégal ont été prises, dont la réalisation de centaines de projets de marchés de proximité et de marchés couverts. Par conséquent, une enveloppe de 12 milliards de DA a été allouée à la réalisation de 783 marchés de proximité

relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. A cet effet, jusqu'à fin 2016, 635 marchés de proximité ont été réceptionnés, dont 242 affectés mais non opérationnels et 163 non encore affectés alors que 148 unités restent à réaliser. Si des marchés sont restés non opérationnels, cela s'explique généralement par le refus des intervenants de s'y installer du fait de l'exiguïté des locaux et de leur éloignement des zones urbaines et commerciales,

explique la même source. Il s'agit aussi de la non affectation des locaux aux propriétaires par les APC, de l'abandon de locaux par les bénéficiaires, de non achèvement de l'aménagement extérieur (électricité et eau) et de l'inadéquation de la superficie du local avec certaines activités commerciales. Concernant, toutefois, le projet de réalisation de marchés couverts par le ministère du Commerce, il prévoyait initialement la réalisation de 291 pour une enveloppe financière

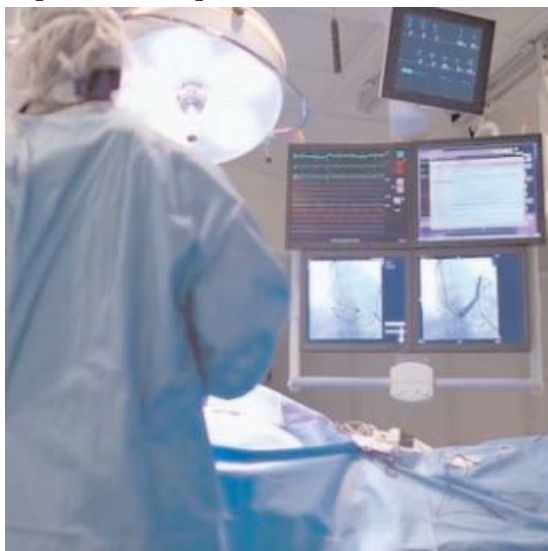
de 10 milliards de DA. Ce projet a été mis en place pour, notamment, améliorer les circuits de distribution des produits de large consommation et rapprocher les citoyens des centres d'approvisionnement en ces produits, souligne le rapport. Mais suite au gel ou à l'annulation de projets d'équipements publics, le nombre de projets de réalisation des marchés couverts, au niveau national, est passé de 291 à 80, lit-on dans le rapport.

Y. D.

Numérisation du secteur sanitaire

Un facteur important pour améliorer la prise en charge du malade

Grâce aux nouvelles technologies, le parcours de santé change à la fois pour le patient et pour le praticien. La numérisation de ce secteur «contribue à l'amélioration des prestations et à la réduction des coûts», estime le directeur de l'informatique au ministère de la Santé, Abdelkader Hadj Miloud. Consultation à distance, dossiers médicaux électroniques, télémédecine bouleversent les usages et les pratiques afin de favoriser le bien-être des patients et faciliter le travail des médecins. Lors d'une conférence de presse, le directeur de l'informatique au ministère de la Santé, Abdelkader Hadj Miloud, explique que les principaux axes du projet «Sihatic», relatif à la numérisation du secteur de la santé visent «l'amélioration des prestations au profit du citoyen et la réduction des coûts, outre l'orientation et l'information des praticiens». Mis en place en 2008 en vertu d'un accord entre les ministères de la Santé et des Technologies de l'information et



de la Communication, le projet en question a pour objectif de «doter les structures sanitaires d'un système d'information et de

communication automatisé intégré et global permettant la création, la modernisation et le partage de l'exploitation des informa-

tions relatives au système sanitaire». Selon le même responsable, les «parties principales actives dans le projet Sihatic sont le patient, le praticien et le décideur, outre les secteurs concernés par la prise en charge sanitaire», rappelant la mise en œuvre par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale du système de contractualisation et de l'équité concernant la mise en place de l'éthique médicale et le confidentialité des informations relatives au patient.

Le directeur de l'informatique au ministère de la Santé évoque également les solutions relatives à la gestion des vaccins, la télémédecine et la lecture des résultats de radiologie pour les malades résidant dans les wilayas dépourvues de spécialistes dans ce domaine. «Cette opération a contribué à l'allègement des souffrances des malades des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et à la prise en charge rapide du dossier médical du patient et l'accéléra-

tion des soins». La nouvelle stratégie adoptée par le gouvernement pour la numérisation du secteur à l'issue de la mise en œuvre du nouveau projet de loi sur la santé sera traduite par «l'intensification de l'utilisation des TIC dans l'exercice de la santé, jetant les jalons du système e-santé en Algérie».

Après l'application du système Sihatic à tous les niveaux, cette stratégie permettra «la mise en place d'un plan local, régional et national qui aidera les décideurs à adopter une politique de santé nationale sur le moyen et long terme en adaptation avec les mutations que connaît la société et les développements qui surviennent dans le secteur», explique-t-il encore.

Pour ce qui est du site électronique du ministère lancé ces dernières années, Hadj Miloud a fait savoir qu'«il fournit des informations aux acteurs du secteur et répond aux besoins des citoyens et praticiens».

Louiza Ait Ramdane

Ils sont plus de 200 à postuler pour les prochaines législatives

Le poste de député attire les indépendants

■ Les élections législatives ne suscitent pas l'intérêt des partis seulement, des indépendants sont également séduits par un siège au niveau de l'Assemblée populaire nationale.

Par Nacera Chenafi

Plus de 200 indépendants ont retiré les dossiers de candidature. Mais ce nombre pourrait être revu à la baisse, car il faut attendre le dépôt final des candidatures. Avant, ils sont tenus de remplir les différentes conditions juridiques et collecter 250 signatures chacun.

Ce nombre qui reste assez important ouvre la voie à l'intérêt qu'accordent les Algériens à la députation, peut-être par conviction pour défendre des idées et un programme bien clair qu'ils ne peuvent exprimer au sein d'un parti, ou alors ceux qui courent derrière les avantages financiers et autres d'un siège à l'Assemblée populaire nationale.

Il faut dire que les indépendants sont tenus de collecter 250 signatures, ce qui n'est pas facile, car les électeurs qui acceptent de parrainer un candidat indépendant doivent se présenter, personnellement, devant un officier public (un notaire ou un officier de justice) pour valider leur signature sachant qu'il reste moins de trois semaines pour le dépôt officiel des candidatures. Il faut savoir que chaque liste de candidats présentée, soit sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante, doit être parrainée soit par les partis politiques ayant obtenu plus de 4% des suffrages exprimés lors des élections législatives précédentes ou par les partis ayant au moins 10 élus au niveau de la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée. Dans le cas où une liste de candidats est présentée au



Ph./D. R.

titre d'un parti politique ne remplissant pas l'une des deux conditions citées, ou au titre d'un parti qui participe pour la première fois aux élections ou lorsqu'une liste est présentée au titre d'une liste indépendante, elle doit être appuyée, au moins, par 250 signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir.

Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, la liste des candidats est présentée, soit au titre d'un ou plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins 200 signatures pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée.

Il est à noter que pour les partis, 490 ont retiré les dossiers de candidature, selon le ministère de l'Intérieur. Les candidats pour les prochaines législatives, qu'ils

soient indépendants ou représentant un parti, doivent aussi répondre à certaines conditions fixées par le code électoral. Ainsi, le postulant pour un siège à la chambre basse du Parlement doit avoir la nationalité algérienne, être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente, avoir 25 ans au moins le jour du scrutin et avoir accompli les obligations du service national ou en être dispensé.

Il faut savoir que sont exclus de la candidature pendant l'exercice de leurs fonctions et pour une durée d'une année après leur cessation de fonctions notamment le wali, le wali délégué, le chef de daïra, le secrétaire général de wilaya, le magistrat, l'ambassadeur et le consul général. Les candidats doivent ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour crimes ou délits privative de

liberté et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires. Il faut savoir que la déclaration de candidature résulte du dépôt, au niveau de la wilaya de la liste des candidats, par le candidat figurant en tête de liste ou, en cas d'empêchement, par le candidat figurant en seconde position. Le régime électoral dispose que nul ne peut faire acte de candidature sur plus d'une liste, ni dans plus d'une circonscription électorale.

Pour rappel, dans les précédentes législatives il y a eu des cas où des candidats militants de parti se sont portés candidats sur des listes indépendantes en protestation contre leur classement sur la liste de leur parti. Une fois élus, ils réintègrent le groupe parlementaire de leur parti. Cependant, cette fois-ci avec l'interdiction du nomadisme politique les choses vont changer.

N. C.

Surveillance des élections

La permanence d'Alger de la HIISE installée

Le membre de la commission permanente de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Tayeb Lahlali, a procédé, hier, à l'installation des membres de la permanence d'Alger et la désignation du membre Idir Hassaine en tant que président de cette instance. La permanence d'Alger, qui sera chargée de la surveillance du processus électoral lors des prochaines législatives prévues pour le 4 mai, est une instance paritaire composée de 14 membres, magistrats et représentants de la société civile. M. Lahlali, chargé de l'installation de toutes les permanences des wilayas du centre, a affirmé que la principale mission de ces permanences était d'assurer une surveillance du processus électoral, à com-

mencer par la révision des listes électorales tout en s'assurant du respect de la loi par les candidats notamment pour ce qui est de l'interdiction de l'utilisation des moyens de l'Etat durant tout le processus électoral. Le représentant de la HIISE a donné, à cet effet, des instructions aux membres de la permanence quant à l'impératif de veiller à la régularité de l'opération de révision des listes électorales et de s'assurer qu'aucun candidat interdit ne se présente. Il a souligné la nécessité pour les candidats de respecter toutes les mesures organiques de la campagne électorale, notamment celles liées à «l'utilisation des moyens de l'Etat dont le transport et les sièges» durant cette période, ainsi que le signalement des «déplacements enregistrés»

dans ce cadre. La décision d'installation des membres de cette permanence intervient en application des instructions du président de la HIISE, Abdelwahab Derbal, à l'issue de la réunion de la commission permanente de la HIISE, en vue d'organiser l'opération de déploiement des permanences de wilaya, qui prendra fin le 16 février, suite à la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les prochaines législatives. Le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, avait signé le 4 février le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le jeudi 4 mai 2017, annonçant ainsi le lancement de l'opération électorale pour le

renouvellement des membres de la chambre basse du parlement. La HIISE, composée de 410 membres dont 205 magistrats proposés par le Conseil supérieur de la Magistrature et 205 compétences indépendantes choisies parmi la société civile, a tenu sa première réunion le 22 janvier dernier. Elle «veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin». Elle dispose de larges attributions dont celle de demander au Parquet la réquisition de la force publique ou de le saisir de faits constatés susceptibles de revêtir un caractère pénal.

L. M./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les lignes bougeraient-elles en Libye ?

suite de la page Une

D'autant plus si la mission du nouvel émissaire, quel qu'il soit, Fayyad ou un autre, diffère de celle confiée à Kobler, en ce qu'elle ne consiste plus seulement à convaincre les parties en conflit d'appliquer les clauses de l'accord de Sikhrat, qu'elles ont signé, mais à le modifier de façon à débloquer la situation. Le deuxième événement est la rencontre d'avant-hier au Caire entre le chef du gouvernement d'union nationale Fayaz Serradj et le maréchal Hafter, et qui devait se renouveler hier mardi. Rien n'a encore filtré de leurs discussions, mais le seul fait qu'ils se soient vus, et peut-être revus, est en soi un bon signe. C'est la première fois que les deux hommes se seront vus et parlés, en tout cas autrement que dans le secret. En tout état de cause, l'accord de Sikhrat dans sa forme actuelle ne convient pas au camp de Tobrouk, pour lequel l'armée libyenne à construire existe déjà, c'est l'Armée nationale dont le chef est Khalifa Hafter, et qui est reconnue par la Chambre des députés. Ainsi donc, il a suffi que Martin Kobler quitte la scène pour que des acteurs majeurs de la crise libyenne acceptent de se rencontrer, qui plus est sous l'égide de l'Egypte, le pays voisin qui apporte le soutien le plus affirmé à la fois au camp de Tobrouk et à la personne de Hafter. Dans le cas d'une impasse, il n'y a pas que l'équilibre des forces qui entre en ligne de compte, qui lui renvoie directement à la dimension statique de la crise, il faut aussi prendre en compte le facteur temps, vis-à-vis duquel les parties en conflit ne sont pas nécessairement sur un pied d'égalité. A qui le temps profite-t-il s'il vient à se prolonger ? Evidemment au camp le plus à même de l'affronter, de lui résister, celui qui présente le degré le plus élevé de cohérence. En l'occurrence, c'est au camp de Tobrouk, qui est unifié, à la différence de celui de Tripoli, où coexistent de façon conflictuelle deux entités politiques, le Congrès général, et le gouvernement d'union nationale. Il existe même un deuxième gouvernement, dit de salut national, mais dont la visibilité est pour le moins fluctuante. En supposant une stricte égalité des forces entre les deux camps, il reste le temps et ses effets pour être à même de les départager. En l'occurrence, force est de constater qu'il favorise le camp de Tobrouk et le général Hafter. Ce qu'il fait d'ailleurs depuis des mois.

M. H.

La crise met à mal l'usine d'assemblage et de maintenance de tramways

Cital Annaba se tourne vers le marché extérieur

■ La dégringolade des revenus pétroliers met à mal l'usine d'assemblage et de maintenance de tramways.

Par Meriem Benchaouia

Le gel de plusieurs grands projets de transport n'augure rien de bon pour Cital Annaba. Du coup, l'écoulement du produit est devenu problématique ces derniers temps. Frappée de plein fouet par la conjoncture difficile que traverse l'économie nationale, l'unité de production a été contrainte de réduire fortement ses activités, après avoir été amputée de la fabrication de 53 attelages, résultat de la remise en cause de projets de lignes dans certaines agglomérations du pays. Selon le directeur du projet Tramways et câbles de Cital, cette situation va entraîner une réduction de quelque 80% de son chiffre d'affaires, estimé à l'origine à 17 milliards de dinars. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Brahim Bouchrit a fait savoir que Cital était à présent confrontée à la baisse de débouchés sur le marché national après le gel de plusieurs projets de tram à travers les villes du pays, au même titre que plusieurs autres chantiers d'équipement public dans divers



PH.D. R.

secteurs que le gouvernement a décidé de reporter. Fruit d'un partenariat réussi entre Ferrovial, EMA (Entreprise du Métro d'Alger) et le constructeur français Alstom, Cital Annaba mise désormais sur l'exportation, notamment vers la Tunisie dont les responsables politiques

auraient manifesté leur intérêt pour les rames produites en Algérie pour la réalisation de plusieurs lignes de tramway à travers les villes tunisiennes. Pour surmonter les difficultés de financement de ses activités, M. Bouchrit a signalé que son entreprise envisageait l'éventualité

d'initier des projets de partenariat public et, compte tenu de la riche expérience qu'elle a accumulée, elle projetait également de conquérir des marchés à l'étranger. L'autre créneau qu'elle comptait également investir concernait celui de la maintenance du réseau ferroviaire national

et des lignes de tramways et du matériel roulant en activité. «On est en train d'échafauder d'autres scénarios pour sauver l'usine», assure-t-il. «Cital est un outil très performant, nous ferons tout pour qu'il survive et qu'il se redéploie sur d'autres secteurs». A cet égard, l'entreprise, au fil de ses activités, était parvenue à atteindre un niveau d'intégration de 35% au niveau de son usine d'assemblage et de maintenance de tramways d'Annaba, un site industriel qui employait plus de 200 personnes spécialisées dans la conception de faisceaux électriques, de fabrication de vitres et de travaux de peinture, de carénages et d'afficheurs. Il est utile de rappeler que la coentreprise Cital est issue d'un partenariat stratégique conclu, en 2013, entre le groupe français ALSTOM (49%) et deux entreprises publiques, à savoir Ferrovial et Entreprise Métro d'Alger (EMA) (51%) pour la fabrication et l'assemblage de rames de tramways. Cette société par actions de droit algérien a été inaugurée en 2015.

M. B.

Lamamra au sujet de la médiation

L'Algérie n'identifie pas son action diplomatique à des agendas nationaux étroits

La diplomatie algérienne qui accumule une expérience «considérable» en matière de médiation, identifie son action à «des principes», à «des idéaux» et «non pas à des agendas nationaux étroits», a affirmé, mardi à Bruxelles, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. La diplomatie algérienne «a accumulé une expérience considérable», a-t-il déclaré à l'APS, en marge de la conférence internationale sur la médiation, assurant que cette diplomatie «crédible et réaliste, agit sereinement et iden-

tifie souvent son action à des principes, à des idéaux et non pas à des agendas nationaux étroits». Soulignant que le pays accumule «55 ans d'expérience» en matière de médiation, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que «les médiations de l'Algérie sont recherchées et sont souvent couronnées de succès». «Les médiations de l'Algérie réussissent à allier la crédibilité de l'expérience avec la détermination, de la volonté et aussi, évidemment, la confiance que toutes les parties investissent dans l'Algérie», a-t-il fait remarquer. Le ministre a rappelé,

à l'occasion, les différentes médiations menées par l'Algérie dont certaines ont conduit à l'indépendance d'anciennes colonies, à sauver de précieuses vies humaines après un détournement d'avion ou encore d'autres médiations menées dans des situations autrement plus compliquées comme dans le cadre des otages de l'ambassade américaine à Téhéran dont la solution apportée, a-t-il poursuivi, «impliquait des ressources considérables d'imagination et de créativité». Il a également mis en exergue la médiation «historique» menée en 1975 par l'an-

cient président Houari Boumediene et l'actuel président de la République, Abdelaziz Bouteflika, entre l'Iran du Chah et l'Irak de Saddam Hussein à l'occasion de la tenue à Alger du 1er Sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). «Deux grands sommets se sont simultanément tenus à Alger. Avec le génie de nos dirigeants, nous avons, à la fois, resserré la trame de solidarité entre les pays exportateurs de pétrole et réglé un problème majeur entre deux pays-clés de l'Organisation», a-t-il rappelé. La conférence internationale de

haut niveau organisée ce mardi à Bruxelles vise à examiner les nouveaux défis auxquels font face les initiatives en matière de médiation, notamment en ce qui concerne les opportunités et les limites de la médiation dans des circonstances extrêmes, selon les organisateurs. Les participants devraient également se pencher sur la question de la coexistence, la complémentarité et l'éventuelle division des tâches entre les divers types de médiation, ainsi que sur le suivi après l'obtention d'un accord.

Siham L./APS

Algérie-France

Macron pour un renforcement de partenariats multisectoriels

Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle 2017 en France, a indiqué, hier à Alger, que le renforcement des relations entre l'Algérie et la France devrait se faire à travers des partenariats multisectoriels. «Le renforcement de la relation entre l'Algérie et la France passe par une série de partenariats renforcés, un partenariat diplomatique et sécuritaire, académique, culturel, linguistique, éducatif et, également, par un partenariat économique», a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. «Nous avons envisagé l'importance des dossiers

relatifs aux énergies renouvelables, en particulier le solaire dans lequel beaucoup d'appels d'offres vont être passés, et également de la volonté qui est la nôtre de renforcer ce partenariat par les infrastructures et l'échange des talents», a-t-il poursuivi. Il a aussi estimé que des pistes de coopération étaient possibles dans les domaines des infrastructures et de la construction, de la logistique et de l'industrie agroalimentaire. M. Macron a également eu un entretien avec le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, à l'issue duquel il a souligné à la presse que la France et ses entreprises devraient contribuer

à la diversification de l'économie algérienne. Evoquant le numérique, le candidat à la présidentielle française a relevé l'existence d'un partenariat «extrêmement vif en Algérie», deuxième marché francophone au monde après la France, avançant la possibilité de la création de «géants numériques» grâce à une coopération algéro-française. Soutenant qu'une part importante de la coopération repose aussi sur l'énergie, M. Macron a considéré que l'Algérie avait la vocation et la possibilité d'être le premier fournisseur d'énergie solaire au monde. De surcroît, il a fait savoir que lors de sa rencontre avec M. Haddad, les deux

parties se sont entretenues sur la capacité à développer l'entrepreneuriat avec un environnement d'affaires stable et ouvert, conjugué à une mobilité géographique entre les deux pays qui permettra d'atteindre ces objectifs économiques. Ce partenariat algéro-français, selon lui, sera important à la fois pour l'Algérie en vue de diversifier son économie, et pour les entreprises françaises qui en profiteront pour développer leur «vivacité». Pour M. Macron, ce partenariat est également important «dans le cadre d'une stratégie africaine que les deux pays doivent partager», l'Algérie étant, a-t-il poursuivi, le premier pays d'Afrique et

celui qui a vocation à travailler avec l'ensemble des pays du continent à travers, notamment, la mise en place de la route transsaharienne et la stratégie du pays en termes d'infrastructures de transport et énergétiques. A ce propos, M. Haddad a indiqué que le développement de ce partenariat gagnant-gagnant doit absolument passer par l'axe Paris-Alger-Johannesburg. «L'Afrique étant le marché de demain», «Les entreprises algériennes ont besoin du savoir-faire, de la technologie et de la formation françaises», a estimé le président du FCE.

Yanis F.

Algérie-UE

Programme d'appui au secteur de la pêche et de l'aquaculture

■ Un programme de l'Union européenne d'appui au secteur de la pêche et de l'aquaculture a été officiellement lancé à Alger, dans le cadre du programme européen d'appui à la diversification de l'économie Divico2.

Par Salem K.

Financé par l'UE à hauteur de 15 millions d'euros, ce programme d'appui vise le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture et l'amélioration de ses performances pour qu'il puisse contribuer à la stratégie de diversification de l'économie nationale, a indiqué John O'Rourke, ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie lors d'un séminaire de présentation de ce projet. M. O'Rourke considère que la diversification de l'économie «est incontournable» puisqu'elle «est étroitement liée à la problématique de l'emploi et du développement du secteur privé». Il s'agit, selon lui, de promouvoir un secteur de l'économie autre que celui des hydrocarbures et d'assurer aussi que le rôle de l'Etat facilite l'émergence d'un secteur privé dynamique et compétitif, a-t-il ajouté. S'étalant sur deux ans (2017-2018), ce programme d'appui propose d'encourager les initiatives locales dans trois wilayas pilotes (Ain Témouchent, Sétif et Skikda). Divico2 vient accompagner la mise en œuvre du plan Aqua-pêche qui vise à augmenter la contribution des activités de la pêche et de l'aquaculture à



la diversification de l'économie nationale, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdessalam Chelghoum, dans son allocution lue par le secrétaire général au ministère, Kamel Chadi. Il est attendu de ce programme le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion des institutions

publiques, la promotion et la valorisation des filières par l'accompagnement de la gestion durable de la ressource, l'amélioration de la qualité des produits ainsi que la distribution et la commercialisation et le renforcement des capacités des organisations professionnelles, selon le ministre. M. Chelghoum a souligné que le secteur de la pêche et

d'aquaculture disposait d'atouts indéniables, mais ses performances ne sont pas à la hauteur de ces atouts. L'Algérie vise à doubler sa production de poisson pour atteindre 200 000 tonnes/an, et ce, grâce à l'aquaculture dont la production ne dépasse pas 5 000 tonnes/an actuellement. Pour ce faire, «le gouvernement a

décidé d'inscrire la pêche et l'aquaculture parmi les filières porteuses de son nouveau modèle de croissance à l'horizon 2035», a rappelé le ministre. Le directeur de la coopération avec l'UE auprès du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a souligné de son côté que ce programme est un enjeu pour l'Algérie et pour les relations avec l'UE, et qui est la diversification de l'économie nationale. Le secteur de la pêche doit ainsi tirer profit de l'expérience européenne ainsi que celle des autres partenaires intervenant dans l'exécution de ce programme, pour s'inscrire dans les objectifs du développement durable (ODD) fixés à l'horizon 2030. Le directeur de la pêche au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche, a considéré que l'assistance de l'UE permettra d'améliorer l'approche dans la réalisation du programme du gouvernement visant l'augmentation de la production nationale via des assistances techniques et des formations. Parmi les actions d'appui technique identifiées figurent notamment l'élaboration des statistiques de pêche et l'évaluation des pêcheries. Il s'agit aussi de l'aquaculture marine, continentale et saharienne, de la sécurité sanitaire et l'hygiène des produits halieutiques et de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

S. K.

Salon «Talents et Emploi»

La 16^e édition à partir de jeudi à Alger

La 16^e édition du Salon «Talents et Emploi» se tiendra du 16 au 18 février au Palais de la culture Moubdi-Zakaria à Alger et réunira plusieurs entreprises et secteurs confondus, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Ce salon de trois jours constitue un «espace privilégié» de rencontres entre recruteurs et demandeurs d'emploi et où des offres d'emploi et métiers divers seront proposées, offrant ainsi une précieuse opportunité de contacts entre demandeurs d'emploi et

recruteurs, souligne-t-on. Devenue une tradition, la participation des entreprises au salon «Talents et Emploi» leur permettra d'actualiser et élargir leurs bases de données «pour davantage d'efficacité dans le recrutement des compétences», relève la même source. «Sa régularité, la pertinence de ses ciblés, sa forte médiatisation font de ce rendez-vous l'espace qui répond aux besoins, parfois urgents, des entreprises pour la réalisation de leurs objectifs stratégiques», selon les

organisateurs. Les entreprises présentes comptent ainsi peser de tout leur poids pour attirer les talents dans un marché marqué par «la concurrence, la mobilité et l'émergence de nouveaux métiers», souligne-t-on. Des mises à jour régulières sont postées sur le site www.talents-emploi.com et la page facebook de l'événement <https://www.facebook.com/talents.emploi>.

Safia T./APS

Pétrole

Forte baisse de la production mondiale

La production mondiale de pétrole a fortement reculé en janvier après la mise en œuvre des accords de limitation de la production par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays producteurs, indique lundi l'Opep dans son rapport mensuel. Le mois dernier, la production de pétrole s'est élevée à 95,8 millions de barils par jour (mbj), soit une baisse de 1,3 mbj par rapport à décembre et de 0,46 mbj sur un an, a précisé l'organisation qui regroupe 14 pays producteurs de pétrole dont l'Algérie. A elle seule, l'Opep a pompé 890 000 barils par jour de moins à 32,14 mbj en moyenne, a-t-elle détaillé en citant des sources secondaires. Les membres de l'Opep s'étaient accordés en novembre pour réduire leur production de 1,2 mbj à partir du 1^{er} janvier pour

une période de six mois renouvelable. En décembre, des producteurs non membres de l'organisation, dont la Russie, avaient décidé de faire de même à un niveau de 558 000 barils par jour. Ces réductions visent à permettre à un marché inondé d'or noir depuis mi-2014 de se rééquilibrer et à des cours déprimés de se redresser. Ils se situent autour de 55 dollars le baril actuellement. En revanche, cette remontée des prix devrait stimuler l'extraction d'or noir dans d'autres pays non liés par ces accords, comme les Etats-Unis. «Les ajustements de production de l'Opep et certains producteurs non-Opep ont soutenu le marché, mais ces gains ont été en partie absorbés par une recrudescence de l'activité de forage aux Etats-Unis», a indiqué l'Opep. «Les investissements dans (les hydrocarbures) de schiste devraient

reprandre en 2017, avec une hausse projetée de plus de 35%», a-t-elle estimé. Selon le rapport, la production américaine de pétrole de schiste devrait croître de 100 000 barils par jour à 4,35 mbj. Au total, la production des pays non-Opep devrait augmenter de 0,24 mbj à 57,44 mbj cette année, après une contraction de 0,66 mbj à 57,20 mbj en 2016, toutefois moins importante que prévu précédemment par l'organisation pétrolière. Quant à la consommation mondiale de pétrole, elle devrait croître de 1,32 mbj à 94,62 mbj en 2016 puis de 1,19 mbj à 95,81 mbj en 2017, soutenue par une économie mondiale plus dynamique, un hiver froid, les ventes de véhicules en Europe et le secteur pétrochimique, a estimé l'Opep qui a légèrement relevé ses prévisions.

Agences

Bourse de Tokyo Le Nikkei finit en net repli

LA BOURSE de Tokyo a terminé en forte baisse hier alors que le yen se renforçait face au dollar. Le Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait pourtant démarré dans le vert, aidé par Wall Street, a cédé à la clôture 1,13% (-220,17 points) à 19 238,98 points. Il avait bondi de 2,49% vendredi, sur des espoirs de réforme fiscale aux Etats-Unis, et encore augmenté de 0,41% lundi, après un sommet cordial entre le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, et le président américain Donald Trump. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part reculé de 0,97% (-15,08 points) à 1 539,12 points. Sur le volet des changes, le dollar est descendu à 113,35 yens, contre 113,70 yens la veille à la fermeture de la place tokyoïte, et l'euro à 120,35 yens (contre 120,90 yens).

R. E.

Boumerdès /Baghlia

Un pôle d'excellence dans les viandes blanches et la transformation agricole

■ La commune de Baghlia (à l'est de Boumerdès) ambitionne d'occuper une place de choix sur l'échiquier de la wilaya, et ce en devenant, dans un futur proche, un pôle d'excellence en élevage avicole, production de viandes blanches et transformation agricole.

Par Hatem D.

Une action est en cours, au niveau de cette localité, en vue de la promotion de sa zone d'activité, créée depuis 1986, en un pôle d'excellence spécialisé dans l'élevage avicole, la production de viandes blanches et la transformation des produits de l'arboriculture fruitière. Cette orientation a été affirmée, par le wali Abderrahmane Madani Fouatih, lors d'une visite de travail à Baghlia, durant laquelle il a plaidé pour l'impératif «de valorisation et d'assainissement du foncier au niveau de cette zone d'activité, s'étendant sur plus de 130 000 m²». Le wali a décidé, à l'occasion, le «lancement, dans l'imédiat, d'une opération d'assainissement du foncier occupé, par 25 investisseurs, au niveau de cette zone, dont cinq seulement ont réalisé leurs projets». Il a, également, insisté sur l'impératif de la levée «des contraintes entravant le parachèvement des travaux d'aménagement de cette zone d'activités, à l'arrêt, depuis une année». L'usine «frères Bakhlal» de production de viandes blanches, réalisée dans la banlieue de la ville, est l'exemple type des investissements prospères, au double plan

local et national, implantés au niveau de cette zone. Cette unité de production privée, comptant de nombreuses sections de production dans plusieurs communes, s'étend sur une surface de 600 m². Employant une soixantaine de travailleurs permanents, elle est dotée d'équipements modernes exploités dans l'abattage, la transformation et la conservation de la viande blanche. Actuellement, cette unité, produisant aussi de l'aliment de poulet, a atteint un seuil de production de 1 250 têtes de poulets, à l'heure, parallèlement à 300 têtes de dindes, pour une aire de conservation estimée à près de 280 m².

Les terres fertiles adaptées à l'arboriculture fruitière

La localité de Baghlia ambitionne, en outre, d'investir dans la transformation des produits de l'arboriculture fruitière et de la vigne, au vu de ses importantes opportunités représentées principalement par un climat propice, des terres fertiles et des ressources hydriques considérables destinées à l'irrigation. Selon des agriculteurs de la région, les filières de production de pomme, de type «El Hana» et



Ph. > D. R.

de raisin «Dabouki» ont, particulièrement prospéré, ces dernières années, à Baghlia, en faisant sa réputation, à l'échelle nationale. Malheureusement, ce développement n'a pas été accompagné, par le lancement d'une industrie de transformation dans le domaine, est-il déploré. Ceci d'autant plus que la superficie destinée à la culture de la pomme, dans cette région, est

de 240 ha, dont 160 ha réservé au type «El Hana», dont la moyenne de production est de près de 16 000 qx/an, outre les types «Royal Gala» et «Galaxie». Par ailleurs, une surface de plus de 1 300 ha de vignes a été cultivée, ces dernières années, dans cette région, dont particulièrement le raisin detype «Dabouki», connu, aussi, sous le nom de «Saban», dont la moyen-

ne de production est estimée à près de 400 000 qx/an. Selon les informations fournies lors de cette visite, plus de la moitié de la superficie de la commune de Baghlia, estimée à 6 055 ha, est représentée par une surface agricole utile, soit 1 000 ha de surfaces irriguées, et 2 044 ha non irrigués.

H. D./APS

Oum El Bouaghi

Le soutien de l'Etat a dynamisé le secteur de l'agriculture

Le secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi a connu une dynamisation grâce au soutien de l'Etat concrétisé à travers le plan quinquennal 2010-2014, ont indiqué des responsables locaux du secteur. Cette dynamisation «est palpable» à travers les mesures prises par l'Etat pour booster l'activité agricole dans cette wilaya, particulièrement par l'apport du Fonds national pour la promotion de l'investissement agricole, estimé à 1,98 milliard de dinars, «ce qui a permis de promouvoir les moyens de production, la qualité et la diversité des produits, végétal et animal, et de réaliser, fin 2016, une production de 32 milliards de dinars», ont précisé les mêmes responsables. «Ce soutien a conduit

à une agriculture forte de par sa mécanisation, avec la mobilisation d'une enveloppe financière de 932 millions de dinars pour l'acquisition de 125 tracteurs, huit batteuses moissonneuses, en plus de l'entretien et la réparation de 110 autres moissonneuses», ont-ils souligné. Les responsables de la direction des services agricoles de la wilaya ont jugé le soutien de l'Etat «encourageant» et «palpable» également dans les différentes filières agricoles. Ils en veulent pour preuve l'exploitation, notamment, de 2 000 ha pour l'oléiculture, l'élevage de chevaux, la collecte de lait cru, l'aménagement des étables et poulaillers, ainsi que l'apiculture qui a réalisé la saison dernière une récolte de 148 quintaux de miel pur. Pour le

directeur des services agricoles, Ali Fenazi, ce soutien est d'un intérêt particulier vu qu'il aide à la préservation du cheptel à travers l'appui du calendrier national de vaccination, à la prévention des animaux contre les maladies transmissibles, à la mobilisation des ressources hydriques ainsi qu'au soutien des prix des semences et engrais. S'agissant du soutien apporté en matière d'irrigation, M. Fenazi a souligné que les capacités de la wilaya se sont renforcées à la faveur de la réalisation de huit forages, la distribution de quelque 105 pompes à eau et l'achèvement de plusieurs bassins d'eau, des kits d'irrigation ainsi que la réalisation d'un grand réseau d'irrigation à pivot.

Lydia O./Agences

Résorption des terres en jachère à Médéa

Culture prévue de 5 000 ha/an de légumineuses fourragères

La culture de 5 000 hectares/an de légumineuses fourragères est prévue par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa dans le cadre du programme de résorption des terres en jachère, a-t-on appris du directeur de ces services. Le programme de résorption des terres en jachère qui s'étalera sur cinq ans, devrait permettre, selon Mustapha Benaoui, de réduire les surfaces agricoles laissées

en abandon, qui représentent plus de 43% de la superficie agricole utile, soit l'équivalent de 150 000 hectares. Pour garantir l'adhésion des exploitants agricoles de la région à ce programme, une journée technique a été organisée au centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Takbou (Médéa), afin d'expliquer aux représentants de la filière céréalicultrice les grandes lignes de ce programme et les mécanismes de sa

mise en œuvre. L'expérience menée dans ce domaine par un producteur de légumineuses fourragères, établi dans la région d'El-Menéa, a été mise à profit, lors de cette journée technique, pour apporter certains éclairages nécessaires sur le processus de culture, ses avantages, au plan financier et agricole, les opportunités de commercialisation qu'offre ce segment d'activité, eu égard à l'importance de la demande exprimée par la filière

animale. Les procédures d'acquisition de semences, de matériel agricole et d'accès aux crédits bancaires ont été débattues au cours de cette journée, destinée, d'après le directeur local des services agricoles, à vulgariser la démarche préconisée par sa structure, en vue de rendre productif des terres laissées à l'abandon et pouvoir couvrir, à la faveur de ce programme, une partie des besoins de la filière animale en fourrage.

L. F.

Relizane Raccordement de plus de 2 200 foyers au gaz naturel en 2016

QUELQUE 2.247 foyers ont été raccordés en 2016 au réseau d'alimentation en gaz naturel dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris du directeur local de l'énergie. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la deuxième tranche du quinquennal 2010-2014 portant sur le raccordement de plus de 15 communes et centres ruraux, a signalé Belaid Akrou. Les opérations de raccordement ont concerné cinq communes dont Remka (572 foyers), Sidi Khattab et Belassel (993), El Hamri (263) et Bni Derguen (419 foyers). Ces projets ont ainsi permis de porter le taux de couverture de la wilaya à 58 pour cent selon le responsable du secteur, ajoutant que la réception d'autres projets de raccordement des régions d'Ain Tarik, Sidi Lazreg, Bouguiden et Marioua. Le nombre d e foyers raccordés actuellement au réseau du gaz de ville dans la wilaya a dépassé les 63 000 sur un réseau de 1 160 km, selon la société de distribution de l'électricité et du gaz.

R. R.

Libye

Poursuite des efforts de l'Algérie en faveur d'une solution politique inclusive

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rappelé les fondamentaux de la démarche et de l'action de la diplomatie algérienne pour rapprocher les points de vue des parties libyennes et à promouvoir la solution politique en Libye, loin de toute ingérence extérieure.

Par Lamia O.

Messahel qui répondait à une question sur «les efforts que déploie l'Algérie en direction des parties libyennes pour les aider à trouver une solution à la crise multiforme que connaît leur pays», a évoqué «l'action de la diplomatie algérienne qui a consisté à rapprocher les points de vues des parties libyennes et à promouvoir la solution politique en dehors de toute ingérence extérieure, à travers le dialogue inclusif, la réconciliation nationale à même de préserver la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité de ce pays et la cohésion de son peuple, loin de toute considération politique et idéologique». «Les lignes directrices de cette démarche ont été défendues avec constance autant auprès des nombreuses délégations libyennes composées de responsables politiques, de Chefs militaires, de parlementaires, de notables et de représentants de la société civile qu'auprès des différents partenaires internationaux avec lesquels l'Algérie œuvre à favoriser l'avènement d'une solution politique définitive à la crise en Libye», a soutenu le ministre. Pour ce faire, M. Messahel a renouvelé l'appel à l'ensemble des parties libyennes à «dépasser leurs différends, à placer l'intérêt de leur pays au-dessus de toute considération pour permettre au peuple libyen frère de recouvrer la paix, la stabilité et la sécurité et à s'engager dans le seul combat qui vaille, celui du développement et du progrès». M. Messahel a aussi annoncé,



que «le gouvernement algérien a décidé d'octroyer une nouvelle aide humanitaire de 30 tonnes composée essentiellement de produits alimentaires en faveur du peuple libyen frère». Cette aide est destinée aux populations frontalières qui vivent des conditions éprouvantes du fait de la persistance de la crise qui sévit dans le pays. Par cette même occasion, le gouvernement algérien fournira une aide de 20 000 litres de diesel destinée aux hôpitaux de Ghat et d'Oubari confrontés à de grandes difficultés de fonctionnement en raison de ruptures récurrentes et prolongées d'électricité. Cette aide sera acheminée dans les prochains jours, a-t-il fait savoir. Le ministre a également précisé que «cette aide qui vient s'ajouter aux autres aides humanitaires déjà consenties par l'Algérie, témoigne de la solidarité agissante du gouvernement et

du peuple algériens à l'endroit de la Libye et de son peuple auxquels ils sont unis par un destin commun et par des liens séculaires de voisinage et d'histoire».

L'ONU regrette le veto contre le Palestinien Fayyad

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a «profondément» regretté le veto américain au choix du Palestinien Salam Fayyad au poste d'émis-saire pour la Libye. «Je regrette profondément cette opposition à laquelle je ne vois pas de raison», a déclaré M. Guterres devant le World Government Summit, forum de décideurs organisé annuellement à Dubaï. Il a décrit M. Fayyad, un ancien Premier ministre palestinien, comme la personne la mieux adaptée pour le poste. «C'est une perte pour le processus de

paix en Libye et pour le peuple libyen», a encore dit M. Guterres. Antonio Guterres avait informé la semaine dernière le Conseil de sécurité de l'ONU de son intention de nommer M. Fayyad à la tête d'une mission en Libye pour aider à la reprise des discussions sur un accord politique chancelant. Mais les Etats-Unis ont bloqué cette nomination, une position qui a été applaudie par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, estimant qu'il «n'est pas possible de faire constamment des cadeaux aux Palestiniens». «Il est temps que l'on accorde un statut et des nominations pour Israël à l'ONU», a-t-il ajouté selon un communiqué de son bureau. Il faisait allusion à des informations parues dans les médias selon lesquelles Israël pourrait accepter la nomination de Salam Fayyad si Tzipi Livni, ancienne ministre des Affaires étrangères et députée de

l'opposition, obtenait un poste de secrétaire générale adjointe de l'ONU. Les Palestiniens avaient protesté samedi contre le veto américain, dénonçant «un cas flagrant de discrimination fondé sur la base d'une identité nationale». M. Guterres a également évoqué les négociations sur la Syrie prévues le 20 février à Genève sous le parrainage de l'ONU. «Il ne peut y avoir de solution (au conflit) sans accord incluant tous les Syriens», a-t-il affirmé, qualifiant les prochaines négociations de «premier pas» vers une solution politique. La principale composante de l'opposition syrienne a présenté dimanche les 21 membres de sa délégation aux pourparlers de paix, mais d'autres groupes de l'opposition ont refusé sa tutelle. Les précédentes sessions de pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU ont échoué à mettre fin à la guerre en Syrie qui a fait plus de 310 000 morts et entrera en mars dans sa septième année.

L. O./Agences

Sahara occidental

«Nous devons nous battre pour faire appliquer la loi», affirme WSRW

La présidente de l'observatoire des ressources naturelles du Sahara Occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW), Joanna Allan, a affirmé à Londres, que le défi à présent pour l'observatoire est de se battre pour faire appliquer la loi après la décision de la justice européenne d'exclure le territoire sahraoui occupé du commerce marocain avec l'Union européenne (UE). «La décision de la Cour européenne s'apparente à une victoire d'un combat entre adversaires de forces inégales, et il nous reste à présent de concentrer nos efforts pour imposer son respect», a déclaré Joanna Allen, qui assure la présidence tournante de WSRW, et qui est membre actif de sa branche britannique, Western Sahara Campaign UK, à l'APS. Le 21 décembre 2016, un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait conclu que les accords d'association et de libéralisation établis entre l'UE et le Maroc ne sont pas

applicables au Sahara occidental en raison de son statut spécifique garanti par la charte des Nations unies. M^{me} Allan a précisé que l'arrêt a «clairement signifié que les produits du Sahara occidental ne peuvent pas être inclus dans les accords commerciaux UE-Maroc sans le consentement du peuple sahraoui, que le Sahara occidental ne peut pas être considéré comme administré de facto par le Maroc et que le front Polisario, qui a déposé la plainte, est effectivement le représentant du peuple sahraoui». «C'est une triple défaite pour le Maroc», a affirmé la Britannique Joanna Allan, qui a estimé que les tentatives du ministère marocain de l'agriculture d'inciter les membres de l'UE à passer outre cette décision «font penser à une crise de colère d'un enfant de mauvaise humeur, sans plus». Elle rappelle que le commissaire européen chargé de l'action pour le climat et l'énergie, Miguel Arias Canete, avait clairement déclaré que l'Union

européenne (UE) tiendra désormais compte du statut «distinct et séparé» du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable, ce qui «indique bien un changement de position de la Commission européenne en ce qui concerne le Sahara occidental». «La Commission reconnaît maintenant le statut séparé et distinct du territoire du Sahara Occidental occupé par le Maroc», a-t-elle relevé. «La décision de la CJUE a été une grande victoire pour le peuple sahraoui. En ce qui concerne WSRW, nous avons maintenant un précédent juridique clair auquel nous pouvons nous référer dans notre travail de lobbying, pas seulement vis à vis des institutions de l'UE, mais aussi pour toutes les sociétés et tous les Etats activant illégalement au Sahara occidental occupé sans le consentement des Sahraouis», a affirmé Joanna Allan.

Halim T./APS

Tunisie PPDU met en garde contre la détérioration du pouvoir d'achat

LE BUREAU politique du Parti des patriotes démocrates unifié (PPDU) a mis en garde contre les conséquences de la hausse des prix de plusieurs produits de consommation et l'augmentation des factures de l'eau, de l'électricité et du gaz sur le pouvoir d'achat des différentes catégories du peuple de manière à accroître la pauvreté. Réuni le week-end dernier, le bureau politique a indiqué lundi dans un communiqué que l'annonce du gouvernement de coalition de «son programme précaire et illogique» relatif à la réforme de la Fonction publique s'inscrit dans le cadre de «l'application des diktats du Fonds monétaire international pour détruire le secteur public et nuire aux salariés». Cela est de nature à aggraver le problème du chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et approfondir la crise des caisses sociales, a déploré le parti. Selon le PPDU, le gouvernement de coalition a renoué avec les pratiques de répression et les procès fabriqués à l'encontre des jeunes manifestants, ajoutant que ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une politique générale ciblant la catégorie sociale ouvrière et marginalisée. R. M.

L'ambassade américaine à Jérusalem

Trump semble reculer sur sa position

■ Un casus belli pour les Palestiniens, un sujet secondaire pour Israël : le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem pourrait être remis aux calendes grecques par le président Trump, qui en avait pourtant fait une promesse de campagne.

Par Rosa D.

Juste avant de recevoir le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu aujourd'hui à la Maison Blanche, Donald Trump avait déjà semblé reculer : vendredi, il affirmait au quotidien israélien Israel Hayom qu'il réfléchissait «très sérieusement» à déplacer la chancellerie américaine de Tel-Aviv à Jérusalem, mais que cette décision, «pas facile», n'était pas encore prise. Rompant avec la position historique des Etats-Unis, le candidat Trump avait pourtant promis de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et d'y installer l'ambassade, au grand dam des Palestiniens et de la majeure partie de la communauté internationale. Elu, le 45^e président des Etats-Unis avait enfoncé le clou en nommant en décembre comme prochain ambassadeur

en Israël un avocat américain juif, David Friedman, partisan de la colonisation et de l'annexion par Israël de parties de la Cisjordanie occupée. M. Friedman, honni par des associations d'Américains juifs et qui doit être auditionné jeudi par le Sénat en vue d'être éventuellement confirmé à son poste, avait proclamé sa «hâte de travailler depuis l'ambassade américaine dans la capitale éternelle d'Israël, Jérusalem». L'Etat hébreu considère l'ensemble de Jérusalem, y compris la partie orientale conquise et annexée en 1967, comme sa capitale indivisible. Quelque 200 000 Israéliens se sont installés dans des quartiers de colonisation à Jérusalem-Est. Les Palestiniens, qui représentent environ un tiers de la population de la ville, veulent quant à eux faire de Jérusalem-Est la capitale de l'Etat auquel ils aspirent. Officiellement, Benjamin Netanyahu continue d'affirmer



PH. > D. R.

que Jérusalem «réunifiée», c'est-à-dire comprenant Jérusalem-Est annexée, est la «capitale éternelle d'Israël». «L'ambassade des Etats-Unis doit se trouver ici à Jérusalem et non à Tel-Aviv», avait-il martelé fin janvier. Mais officiellement, le transfert de l'ambassade ne semble pas être la priorité des priorités du Premier ministre israélien. Experts et commentateurs en Israël et aux Etats-Unis pensent plutôt qu'un feu vert, même tacite, du nouveau président américain à la poursuite de la coloni-

sation en Cisjordanie est bien plus important dans l'immédiat. D'après le *New York Times* de lundi, M. Trump a d'ores et déjà reculé sur l'ambassade, M. Netanyahu ayant fait savoir qu'une décision aussi lourde en symboles – avec la réaction qu'elle provoquerait chez les Palestiniens et dans les pays arabes – n'était pas la priorité numéro un. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a en effet menacé la semaine dernière de «évoquer la reconnaissance de l'Etat d'Israël le jour

même de l'éventuel transfert de la chancellerie». Et avant de quitter la tête de la diplomatie américaine fin janvier, John Kerry avait prévenu d'un risque d'«explosion absolue» au Proche-Orient. De fait, reconnaît Jonathan Schanzer, vice-président du centre de recherche conservateur Foundation for Defense of Democracies, si «les Israéliens sont évidemment favorables» à une ambassade américaine à Jérusalem, «ils veulent avancer lentement» afin de privilégier leur «premier objectif, le soutien des Etats-Unis à la sécurité» de l'Etat hébreu. Son collègue Robert Satloff, analyste au Washington Institute for Near East Policy et partisan du déplacement de l'ambassade, pense également que Donald Trump temporise. «Le calendrier du déménagement est crucial : si le président s'engage à le mettre en œuvre, il doit le faire rapidement, dans les prochaines semaines», presse-t-il. Mais dès le lendemain de l'investiture du président Trump, la Maison-Blanche avait exclu toute annonce précipitée sur le sujet. Un des compromis évoqués par des diplomates à Washington serait plutôt d'installer symboliquement le bureau du prochain ambassadeur des Etats-Unis au consulat américain de Jérusalem-Ouest, tout en conservant l'ambassade à Tel-Aviv.



Points chauds

Changement

Par Fouzia Mahmoudi

Après avoir tenté de montrer un front uni suite au scandale des emplois fictifs présumés de l'épouse et de deux des enfants de François Fillon, le candidat choisi massivement aux élections primaires de la droite et du centre, Les Républicains commencent à montrer quelques signes de lassitude envers leur candidat officiel. En effet, un groupe de parlementaires de droite s'inquiète de la tournure que prend leur campagne. Un retrait engendrerait «une crise majeure» avec un risque «d'effacement» de la droite durant cette campagne présidentielle, a affirmé Fillon de son côté lors de la réunion de groupe Les Républicains (LR) à l'Assemblée, à laquelle il était présent. Pourtant, lundi soir, dix-sept parlementaires LR dont Georges Fenech (Rhône), Sébastien Huygues (Nord) et encore Alain Gest, en lien téléphonique avec l'ancien juppéiste Philippe Gosselin, ont fait le constat de «l'impossibilité de faire campagne» pour le candidat vainqueur de la primaire de la droite. Lors de la réunion de groupe, ils ont estimé qu'aucune clarification n'avait été apportée sur le sort juridique de François Fillon, selon une lettre ouverte obtenue par Reuters et LCP : «Face à cette crise majeure, il est de ton devoir de réunir sans délai le bureau politique de notre mouvement, seule instance légitime pour décider des conditions dans lesquelles nous pourrions redonner espoir et confiance au pays». Georges Fenech, à l'origine de cette réunion, réclamait la réunion d'un bureau politique pour débattre des suites à donner à cette question. François Fillon a rejeté cette idée, que Fenech a retiré dans la foulée. «Nous avons tous fait le même constat : il est impossible de mener campagne sur le terrain. Les militants sont démobilisés. Nous voulons alerter le candidat. Il faut une réaction. Il nous a demandé il y a deux semaines de tenir quinze jours, nous y sommes et rien n'a évolué». «Nous souhaitons briser cette chape de plomb dans laquelle François Fillon s'est enfoncé», avait encore indiqué Fenech à l'AFP, pour qui le candidat est «dans une forme de déni de réalité». Il assure qu'il n'y avait «pas d'esprit de revanche» chez les élus présents au dîner, qui n'étaient «téléguidés par personne» et n'avaient «pas de solution alternative» à proposer. Le député Alain Houper (LR) a dit cette semaine à propos de la candidature de François Fillon : «Il faut changer d'homme. Il faut avoir l'honneur de le faire». La première adjointe au maire de Bordeaux, Alain Juppé, et membre du conseil national de la société civile de François Fillon, Virginie Calmels, a, elle, estimé ce matin sur France Inter que les parlementaires à l'origine de la réunion étaient minoritaires. «Si j'ai bien entendu, on est en train de parler de moins de quinze parlementaires c'est-à-dire moins de 5% de notre famille politique», a-t-elle dit. Au-delà des élus, sur le terrain, les militants et sympathisants de droite ont du mal à digérer l'affaire Fillon. A Cognac (Charente), qu'ils soient adhérents du parti, sympathisants, élus de petite commune, ils disent sans fard leur malaise et leur désenchantement. Au point que les dirigeants locaux reconnaissent que les dix semaines de la campagne présidentielle vont être difficiles. Reste à savoir si Fillon, au vu de sa chute dans les sondages, s'agrippera à sa candidature ou s'il prendra finalement la meilleure décision pour son parti et laissera sa place à un candidat plus à même de mener, voire de remporter, la campagne présidentielle.

F. M.

Californie

Course contre la montre pour réparer un barrage

Les autorités américaines sont lancées en Californie dans une course contre la montre pour tenter de réparer, avant l'arrivée des prochaines pluies, le plus haut barrage des Etats-Unis. Près de 200 000 personnes restaient lundi sous ordre d'évacuation sans savoir quand elles pourraient réintégrer leurs domiciles. Le réservoir du barrage d'Oroville, situé à 120 km au nord de Sacramento, la capitale de la Californie, est plein à ras bord après des semaines de fortes pluies. Si le niveau du Lac d'Oroville a baissé ces dernières heures, faisant diminuer les risques immédiats d'inondations «catastrophiques» évoqués par les autorités, ces dernières s'inquiétaient des fortes pluies annoncées à partir de jeudi. Elles «ne vont pas donner (aux autorités) le répit dont elles ont besoin pour réparer les problèmes des déversoirs du barrage», s'est inquiété Alan Hayes, porte-parole de l'autorité fédérale de l'atmosphère et de l'océan (NOAA), interrogé par l'AFP. «Nous avons une tempête de pluie qui arrive jeudi et vendredi mais (elle) semble plus faible que celle des derniers jours, puis encore plusieurs tempêtes prévues samedi et en début de semaine prochaine», a expliqué Bill Croyle, commandant par intérim du DWR de Californie, lors d'une conférence de presse lundi. Ces précipitations pourraient de nouveau remplir dangereusement le lac et mettre le barrage, dont les déversoirs d'urgence sont endommagés, sous forte pression. «L'infrastructure

tient très bien pour le moment même si elle est endommagée», a affirmé Bill Croyle. En attendant, «l'ordre d'évacuation reste en vigueur», a indiqué le shérif du comté de Butte Kory Honea en conférence de presse lundi, sans pouvoir dire quand il sera levé. «Je reconnais que c'est déplacer beaucoup de gens et c'est très difficile pour notre communauté», a-t-il ajouté. Le barrage de 235 mètres de haut n'est pas lui-même en danger, selon le département des ressources en eau de Californie, mais les inquiétudes concernent le réservoir auxiliaire d'urgence en raison de l'érosion du haut d'un mur bétonné qui a commencé samedi à laisser échapper de l'eau. Les autorités évaluent aussi la solidité du déversoir principal, également endommagé. Un ordre d'évacuation d'urgence a été lancé dimanche concernant 188 000 personnes, et beaucoup ont passé la nuit dans des abris d'urgence improvisés dans les gymnases, des églises ou des bases militaires. Quelque 580 détenus de la prison du comté de Butte ont dû être déplacés, entraînant une opération délicate sous haute sécurité. Jerry Brown, gouverneur de Californie, à l'ouest des Etats-Unis, a décrété dimanche l'état d'urgence afin de pouvoir mobiliser toutes les ressources gouvernementales de l'Etat, et le Pentagone a prévenu que des militaires pourraient être déployés si besoin. «Nous sommes prêts à déployer (...) l'armée fédérale, vite si besoin», et 23 000 militaires de

la garde nationale en Californie sont en alerte, a déclaré un porte-parole du Pentagone. C'est la plus forte mobilisation de la Garde nationale en Californie depuis les émeutes de Los Angeles en 1992 après le verdict dans l'affaire Rodney King. Les autorités laissent échapper de l'eau au rythme de 3 000 m³ par seconde et veulent que le niveau du Lac d'Oroville diminue de 15 mètres avant les prochaines pluies, ont-elles indiqué. Des images télévisées montraient des torrents d'eau grondante s'écoulant dans une gorge vers un réservoir secondaire, également plein, avant d'aller dans la rivière Feather qui traverse Oroville. Les déversoirs d'urgence ont été renforcés à la hâte par des sacs de pierres posés à l'aide de grues et hélicoptères, d'après des images télévisées. Plusieurs médias américains soulignent que trois associations de défense de l'environnement, The Friends of the River, the Sierra Club et le South Yuba Citizen League, avaient déposé une motion fédérale il y a douze ans affirmant que le barrage d'Oroville, en service depuis 1968, n'était pas aux normes de sécurité. Ron Stork, de Friends of the River, a déclaré à CNN que son organisation a «pressé les autorités fédérales et californiennes de renforcer les déversoirs» en les bétonnant : «Notre argument était que sans un déversoir adéquat, la colline où il se trouve risque de s'éroder et d'entraîner des inondations catastrophiques».



Théâtre à Paris

Deux pièces de Ionesco à l'affiche sans interruption depuis 60 ans

■ «La Cantatrice chauve» et «La Leçon», deux pièces emblématiques de l'auteur Eugène Ionesco, fêtent un anniversaire : elles sont à l'affiche à Paris depuis 60 ans.

Par Adéla S.

Il était une fois une incroyable aventure théâtrale, une histoire d'amour qui dure depuis 60 ans. À Paris, *La Cantatrice chauve* et *La Leçon*, deux pièces d'Eugène Ionesco, sont jouées sans interruption depuis le 16 février 1957 au théâtre de la Huchette dans le Quartier latin.

Les mêmes pièces, des acteurs différents

Ce soir comme presque tous les soirs, la petite salle du théâtre de la Huchette fait le plein. À l'entrée, le régisseur, l'ider, est celui qui contrôle les billets de chaque spectacle depuis 36 ans. Il n'est d'ailleurs pas le seul à avoir passé une bonne partie de sa vie dans ce théâtre, qui a permis à des générations de spectateurs de voir *La Cantatrice chauve* et *La Leçon*. À la Huchette, le doyen s'appelle Roger Defossez. Il joue M. Smith dans *La Cantatrice*. «J'ai commencé à jouer cette pièce en 1958», raconte-t-il.

Sur 18 000 représentations, j'en ai fait 6 000, vous imaginez ?

Mais toujours avec le même plaisir.

Roger Defossez, un des comédiens de «La Cantatrice chauve»

Il a donc passé 59 années à jouer la pièce de Ionesco sans lassitude, et ce, grâce notamment au roulement des comédiens. Ils sont 45 à se partager les rôles de *La Cantatrice* et de *La Leçon*. Il y a donc rarement la même distribution.

Une traversée dans le temps et les époques

Roger Defossez, âgé aujourd'hui de 85 ans, se souvient de ses débuts, lorsque *La Cantatrice chauve* était une pièce d'avant-garde. «En 1958, je me souviens qu'il y avait encore des gens qui quittaient la salle en plein milieu de la représentation, et qui disaient à la caissière en sortant "De qui se moque-t-on ?!" Ils étaient furieux !».

Serge Noël, qui joue dans *La Cantatrice* depuis huit ans, a aussi beaucoup de souvenirs. Son père a créé le décor de la pièce en 1957 : «Je me rappelle



que la première que j'ai faite ici, mon père est venu voir, se souvient-il. Il était déjà âgé et il m'a dit : "C'est étonnant de te voir-là, je ne savais plus très bien à quelle époque j'étais", raconte-t-il. (...) De voir son fils, là, je crois que cela lui était étrange».

90 places pour 45 acteurs

Le théâtre de la Huchette détient ainsi le record mondial de représentations : 18 479 pour

les deux pièces de Ionesco. Une longévité qui s'explique par le fonctionnement du théâtre : «C'est une coopérative, explique Franck Desmett, le directeur. Les acteurs sont propriétaires des deux spectacles. C'est le modèle économique le moins rentable du monde : 90 places font vivre 45 acteurs». Ce modèle est soutenu par les spectateurs. Ils sont plus de deux millions à être allés au théâtre de la Huchette depuis 1957. À l'occasion de cet anniversaire exceptionnel, le théâtre

de la Huchette organise une soirée spéciale, jeudi 16 février. Les comédiens en costumes de scène accueilleront les spectateurs devant le théâtre. Une lecture des mauvaises critiques, parfois au vitriol, publiées sur les deux pièces est également prévue. Autre date à retenir : la nuit du 4 au 5 mars, intitulée «Nuit de l'absurde» ou «Les 24 heures non-stop Ionesco», *La Cantatrice chauve* et *La Leçon* seront jouées en continu.

A. S.

Musique

Al Jarreau, extinction d'une grande voix du jazz

Al Jarreau s'est éteint dimanche à l'hôpital de Los Angeles, ont annoncé le site internet du chanteur et son manager. Il était âgé de 76 ans. Il y a quelques jours, son équipe avait révélé qu'il mettait fin à sa carrière pour raisons de santé. Improvisateur sidérant, roi des percussions vocales, Al Jarreau c'était la virtuosité et le charisme absolus, du jazz à la pop, sans barrières musicales.

Sur son site internet (régulièrement inaccessible depuis), un communiqué a annoncé : «Al Jarreau est décédé aujourd'hui, 12 février 2017. Il va nous manquer». Dans le long texte qui suit, reposté plus tard sur Twitter, l'auteur décrit la personnalité généreuse du chanteur dont les grandes «priorités» étaient la musique et son prochain, avec le grand désir de «réconforter ceux qui se trouvaient dans la souffrance».

Le 8 février dernier, l'équipe d'Al Jarreau avait révélé qu'il devait renoncer à la scène, victime d'épuisement. L'artiste avait suspendu sa tournée dès la fin du mois de janvier. Il souffrait depuis longtemps de problèmes respiratoires, mais ces derniers ne l'avaient pas empêché de continuer de chanter tant que ses forces le lui permettraient. Ces dernières années, lors de ses apparitions sur scène, Al Jarreau chantait le plus souvent assis, mais il n'avait rien perdu de sa générosité, de son élégance et de sa joie contagieuse d'être sur scène.

Al Jarreau, c'est un demi-siècle de carrière, de virtuosité vocale, de fantaisie éblouissante et de rayonnement – sans frontières musicales – sur le jazz, la soul, le funk, la pop, mais aussi le latin jazz, la musique brésilienne. Une carrière couronnée par sept Grammy Awards, dans trois

catégories différentes (jazz, R&B, pop), ce qui fait de lui une exception dans le monde de la musique.

Al Jarreau, de son nom complet Alwyn Lopez Jarreau, est né le 12 mars 1940 à Milwaukee, dans le Kentucky. S'il commence à chanter dès l'âge de 4 ans à l'église, étant fils d'un pasteur et d'une pianiste d'église, il ne deviendra chanteur professionnel que bien plus tard, après des études de psychologie. À partir de 1968, Al Jarreau se consacre désormais au jazz. Il joue en duo avec le guitariste Julio Martinez. Il se met à se produire à Los Angeles où il s'installe bientôt.

À partir de 1975, alors qu'il travaille avec le pianiste Tom Canning, il est repéré dans un club d'Hollywood par la firme discographique Warner. La même année, il sort son premier album, «We Got By» chez Reprise, label distribué par Warner, et ce premier disque lui vaut d'emblée une notoriété internationale.

Mais c'est en 1981 qu'il sortira son plus grand succès discographique, l'album «Breakin' Away». On y trouve la ballade éponyme mais aussi de superbes morceaux au groove irrésistible comme «Roof Garden».

Dans ce disque, Al Jarreau démontre notamment son habileté à reprendre et adapter, en y ajoutant des paroles, des standards de jazz comme le célèbre «Blue Rondo à la Turk» de Dave Brubeck.

En 1985, il chante et signe les paroles de la chanson «Moonlighting», qui sert de générique à la série à succès «Clair de Lune» qui révélera Bruce Willis. Cette chanson lui vaut une nomination aux Grammy Awards.

Dans les années 90, Al Jarreau fait une pause discographique, tout en poursui-

vant les tournées, en participant à des projets symphoniques et en travaillant avec des musiciens de jazz. Depuis des années, ses collaborations musicales l'ont amené à côtoyer de grands artistes comme le trompettiste Miles Davis, le pianiste Chick Corea, le pianiste Joe Sample ou le chanteur-guitariste George Benson.

Ses adaptations de standards de jazz entrent dans la légende

Si Al Jarreau a interprété et co-signé beaucoup de chansons dans les domaines du pop, de la soul et de la funk music, chanté un grand nombre de ballades aux fortunes diverses, l'une des plus belles étant «Mornin'» (1983), c'est probablement en tant que chanteur de jazz qu'il aura le plus marqué la musique. Ses adaptations virtuoses et ébouriffantes de grands standards de jazz ou de bossa, ponctuées sur scène de longues séquences, vertigineuses, de scats ébouriffants et de percussions vocales, sont entrées dans la légende.

En 1980, dans l'album «This Time», il proposait notamment une adaptation d'anthologie, avec des paroles, du standard «Spain» de Chick Corea, ce fameux morceau de jazz qui s'ouvre sur une citation du Concerto d'Aranjuez de Joaquín Rodrigo.

Au cours de sa carrière, Al Jarreau a travaillé avec les plus grands artistes de son temps, dans le jazz, le funk, la soul ou la pop, du pianiste et arrangeur de jazz George Duke à Michael Jackson (il chanta sur le célèbre «We are the World» de USA for Africa en 1985), en passant par le pianiste, compositeur et arrangeur brési-

lien Eumir Deodato qui l'invita sur son album «The Crossing» en 2010.

Le dernier album studio d'Al Jarreau, sorti en 2014, a été dédié à son vieux complice George Duke, disparu un an plus tôt. Il était intitulé «My old friend : Celebrating George Duke». Initialement, ils auraient dû réaliser ce disque ensemble.

«Al vous demande une faveur», écrit son équipe

Sur la page Facebook d'Al Jarreau, son staff a indiqué dimanche soir que le chanteur avait passé les derniers moments de sa vie de manière paisible, entouré de sa femme, son fils et quelques autres membres de sa famille et amis. Il s'est éteint dimanche à 6h du matin à l'hôpital de Los Angeles où il avait été admis plusieurs jours plus tôt.

Un peu plus tard, l'équipe du chanteur disparu a adressé un message émouvant adressé, entre autres, à tous les fans et admirateurs d'Al Jarreau :

«Pour tous ceux qui ont assisté à ses concerts, qui ont écouté ses disques : il avait besoin de vous. Et vous avez toujours été là pour lui, pendant plus de 50 ans. Il en était reconnaissant chaque jour, et il fit de son mieux pour le manifester auprès de chacun d'entre vous. (...) Pour tous les jeunes musiciens, Al vous demande une faveur : s'il vous plaît, trouvez n'importe quelle activité artistique que vous pourriez pratiquer avec passion, et faites-le. Avec de l'art dans votre vie, vous serez un meilleur membre au sein de votre famille, un meilleur voisin, ami, et citoyen».

Annie Yanbékian



Coup-franc direct

Ces dirigeants qui ne sévissent pas !

Par Mahfoud M.

Les dirigeants des clubs continuent à intriguer tout le monde en Algérie avec la manière sournoise dont ils gèrent leurs équipes. Il faut savoir que la plupart d'entre eux tergiversent quand il s'agit de mettre de l'ordre dans leurs clubs respectifs. Cela est valable pour les petites formations et pour les clubs dits grands. Quand on voit ce qui se passe dans des formations comme la JSK et le MCA on se demande vraiment ce que font les responsables qui parlent sans agir quand il s'agit d'indiscipline. Pourtant, c'est la réputation du club qui est entamée par le comportement incompréhensible de certains éléments qui sont ensuite couverts par leurs dirigeants. L'on sait que si les dirigeants n'interviennent pas c'est parce qu'ils sont complices quelque part, puisqu'on les accusera ensuite d'avoir fait de mauvais choix en ramenant ces perturbateurs, en plus du fait que la relation entre eux est sujette à réflexion. Comment ramène-t-on des joueurs qu'on sait indisciplinés et qui n'apportent pas un plus sur le terrain ? De plus, avant de parler du joueur, il faudra plutôt comprendre l'attitude du dirigeant qui est loin d'être innocente et qui doit expliquer cette situation qui devient monnaie courante dans nos clubs. **M. M.**

MO Béjaïa Alou remplace Henkouche

LE MO BÉJAÏA se retrouve une nouvelle fois sans entraîneur cette saison. Mohamed Henkouche, arrivé début janvier, quitte en effet déjà le club après un mois aux commandes.

Le désormais ex-entraîneur des Crabes a démissionné de son poste suite à la lourde défaite subie face au CR Belouizdad (0-3, J19).

«Je suis démissionnaire et ma décision est irrévocable. Ce que j'ai subi samedi en marge de la séance d'entraînement est inacceptable. J'ai été pris à partie par des supporters déchaînés qui m'ont menacé et subi toutes sortes d'insultes et même des crachats, chose que je ne peux tolérer. Tout cela s'est déroulé en l'absence des dirigeants», a justifié Henkouche pour expliquer son départ.

C'est Amar Alou, l'entraîneur de l'équipe réserve, qui assurera l'intérim et dirigera le MOB face à l'USM Alger (J20), lui qui avait déjà assuré cette mission en coupe d'Algérie face au NA

Hussein Dey.

Le prochain entraîneur pourrait se nommer Abdelouhab Boussaada, qui discute actuellement avec les dirigeants du club. Ce dernier est déjà passé par le MOB cette saison à titre d'intérimaire.

Rappelons que le club avait débuté la saison avec Nacer Sandjak aux commandes, mais le MOB avait vu son entraîneur partir en conflit avec ses dirigeants. Lakhdar Adjali avait alors assuré l'intérim, avant la désignation de Youcef Bouzidi, qui ne fera pas long feu (il quittera également le club pour l'ASO Chlef).

Après l'intérim assuré par Abdelouhab Boussaada, le club avait recruté un nouvel entraîneur principal, Mohamed Henkouche, s'était engagé jusqu'au terme de la saison avant de démissionner donc un mois après son arrivée.

AfroBasket-2017/Éliminatoires L'EN se prépare pour le rendez-vous

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball messieurs a entamé dimanche sa préparation pour les éliminatoires de la Zone 1 pour l'AfroBasket 2017, avec un stage qui s'étalera jusqu'au 18 février à Alger, at-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FABB) lundi.

Ce stage sera ponctué par trois matchs amicaux, les 15, 16 et 17 février à la salle de Staoueli (Alger), face à une sélection composée des joueurs étrangers évoluant dans le championnat algérien.

Le staff technique national, conduit par l'entraîneur en chef Ahmed Loubachria et ses adjoints Amin Benramdane et Fayçal Aktouf, a convoqué 22 joueurs dont cinq évoluant à l'étranger et qui n'ont pas encore confirmé leur participation.

Après ce premier regroupement à Alger, le Cinq algérien

enchainera avec un deuxième stage également à Alger du 21 au 25 février, avant de s'envoler pour l'Égypte du 26 au 28 février pour un stage précompétitif, ou les Algériens disputeront quatre matchs amicaux.

La phase aller de ces éliminatoires pour l'AfroBasket 2017 aura lieu du 16 au 18 mars en Algérie, tandis que la phase retour se déroulera du 30 mars au 1^{er} avril à Monastir en Tunisie.

Les éliminatoires de la Zone 1 regrouperont la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Libye, qui n'a cependant pas encore confirmé sa participation.

Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale, prévue l'été prochain au Congo avec la participation de 16 équipes : 12 issues des éliminatoires, le Congo (pays organisateur), le Nigeria (tenant du titre) et 2 invitées (wild card).

MC Alger Quel sort pour Mokdad ?

■ Tout le monde se demande au Mouloudia d'Alger quel sort sera réservé au joueur Mokdad, après son altercation avec son coach Kamel Mouassa suite à son remplacement.

Par Mahfoud M.

En effet, l'affaire a pris des proportions sérieuses, surtout que cela s'est passé à l'extérieur du pays, plus précisément au Ghana lors du match comptant pour la Coupe de la CAF face à la formation de Bechem United. C'est une tache noire qui touche directement la réputation du Mouloudia, c'est pour cela que beaucoup de personnes demandent à ce que la direction sévisse et vite. En effet, les fans souhaitent, purement et simplement, le renvoi du joueur pour donner l'exemple. S'il reste sans sanction, cela encouragera d'autres éléments à se comporter de la même manière et cela ternira encore plus l'image du club qui est respecté, dans le pays comme à l'extérieur. Le coach du Doyen, Kamel Mouassa, a déclaré qu'il ne veut plus de ce joueur dans son équipe et qu'il souhaite son renvoi. Toutefois, cela n'est pas encore clair, sachant que le président Omar Ghrib reste évasif, indiquant que Mokdad sera sanc-



Mokdad dans l'attente de la décision des dirigeants

tionné sans donner plus de détails. On ne sait pas vraiment si ce dernier sera juste mis à l'amende ou renvoyé comme le souhaite le technicien du club algérien qui ne compte pas faire de concession à propos de cette affaire, ayant été touché dans son amour propre. Un autre facteur pourrait changer la donne, à savoir le fait que ses coéquipiers comptent intervenir pour demander à la direction de lui pardon-

ner et de le réintégrer dans l'équipe. Mais c'est risqué, d'autant plus que les supporters sont intransigeants, sachant que certains d'entre eux se sont déplacés à l'aéroport au retour de l'équipe pour demander aux dirigeants de le libérer car ils ne veulent pas d'un élément qui a terni l'image du club à l'étranger. **M. M.**

Compétitions interclubs de la CAF Ould Ali avertit les clubs

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a rappelé aux clubs algériens participant aux compétitions africaines interclubs 2017 l'obligation d'adopter «une conduite exemplaire», au lendemain des matchs du tour préliminaire aller de la Ligue des champions et Coupe de la Confédération de football marqués par des incidents et déra-

pages. «Suite aux incidents et dérapages ayant émaillé la participation algériennes lors des compétitions organisées à l'étranger, le MJS rappelle à l'ensemble des dirigeants, des sportifs et des staffs techniques et administratifs l'obligation d'adopter une conduite exemplaire basée sur le respect de l'éthique et du fair-play», écrit le MJS dans un communiqué. La réaction du département ministériel intervient au lendemain de la dispute qui a eu lieu entre le milieu offensif du MC Alger, Abdelmalek Mokdad, avec son entraîneur Kamel Mouassa lors du match en déplacement à Accra contre les Ghanéens de Bechem United (défaite 2-1), comptant pour le tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération

(CAF). N'ayant pas apprécié son remplacement à l'heure de jeu, Mokdad s'est accroché violemment avec Mouassa, chose qui a poussé l'arbitre à interrompre la partie pour calmer les esprits. La JS Kabylie, engagée dans la même compétition, a vécu le même scénario avec l'altercation qui s'est produite entre les deux défenseurs du club Saâdi Redouani et Koceila Berchiche lors du match disputé à Monrovia vendredi dernier face aux Libériens du FC Breweries (défaite 3-0). «Le ministère invite l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national à veiller à bannir toute attitude pouvant porter atteinte à la dignité de notre pays», conclut le communiqué.

Belgique Hanni s'illustre encore

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien d'Anderlecht (Div.1 belge de football) Sofiane Hanni a signé dimanche son huitième but de la saison, lors de la victoire à domicile face à Zulte-Waregem (4-2) comptant pour la 26^e journée du championnat. Le joueur algérien a ouvert le score à la 22^e minute de jeu avant de s'illustrer juste avant la mi-temps (42') par une passe décisive, sa 7^e de la saison, sur l'action du but signé Massimo Bruno. Hanni compte également un but marqué en Europa League, compétition qui a vu le club belge se faire éliminer en phase de poules. Grâce à cette victoire, Anderlecht rejoint le FC Bruges en tête du classement avec 52 points, mais avec un match en moins pour Bruges en déplacement dimanche à Lokeren (18h00). Hanni (26 ans) avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance de l'autre formation belge du FC Malines pour un contrat de quatre ans. Il a été retenu dans le groupe des 23 de l'équipe nationale pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Domaine de la publicité

Protocole d'accord Tassili Airlines-Anep

LE COMPAGNIE de transport aérien Tassili Airlines (TAL) et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) ont signé, hier à Alger, un protocole d'accord de partenariat pour l'exploitation des supports et espaces publicitaires dont dispose cette compagnie aérienne. Le protocole d'accord a été signé entre le P-dg de TAL, Belkacem Harchaoui, et son homologue de l'Anep, Djamel Kaouane, en présence notamment du ministre de la Communication, Hamid Grine. Cet accord de partenariat consiste à mutualiser les ressources de ces deux entreprises publiques pour l'exploitation des différents supports publicitaires de TAL sur le plan national et international, et la concrétisation des opportunités de la communication tels l'édition et l'impression, la signalétique, le marketing ainsi que l'événementiel. Dans ce sens, TAL assurera à l'Anep, dans une première étape, la diffusion des produits publicitaires à travers les écrans installés à bord de ses aéronefs des lignes nationales et internationales, et d'autres supports publicitaires tels la revue de cette compagnie aérienne servie à ses passagers. Lors de la cérémonie de signature de cet accord, M. Grine a appelé les entreprises, notamment publiques, à cibler les sociétés de communication répondant aux critères de l'expérience, de la compétitivité et de compétence à l'instar de l'Anep pour établir des partenariats dans la communication et la publicité. Dans ce sillage, il a relevé que son département ministériel appelait, depuis plus de deux années, les entreprises publiques et l'Anep à établir des contrats dans le cadre du principe gagnant-gagnant, à créer des synergies et à mutualiser leurs moyens en matière de la communication. Il a ainsi souhaité que l'accord TAL-Anep soit un exemple de référence pour les

autres entreprises publiques afin qu'elles engagent des contrats avec l'Anep. «Je ne demande pas un régime de favoritisme, mais d'exiger, sans aucune appartenance, les critères de compétitivité, d'expérience et de compétence auxquelles l'Anep répond», a-t-il soutenu. Le ministre s'est d'ailleurs interrogé quant aux raisons qui font que seulement un nombre infime d'entreprises publiques se soit engagé avec l'Anep pour établir des contrats dans le domaine de la communication alors que d'autres confient leurs marchés à des entreprises de communication moins compétitives. De son côté, le P-dg de l'Anep a indiqué que la publicité sur les écrans à bord des avions de TAL était une priorité dans cet accord de partenariat, tout en relevant la disponibilité de l'Anep à proposer ses services à toutes les entreprises privées et publiques et à mettre à leur disposition son expérience, ses moyens ainsi que les compétences de ses cadres. Pour sa part, le P-dg de TAL a fait valoir que sa compagnie avait opté pour l'Anep pour prendre en charge toutes ses opérations de communication en utilisant des écrans et la revue de bord, et ce, sur la base des critères de compétitivité dont jouit cette entreprise publique de publicité. Pour rappel, TAL assure des lignes domestiques ainsi que cinq dessertes internationales vers la France (Paris, Strasbourg, Marseille, Nantes, et Lyon) et compte ouvrir, durant le premier trimestre 2017, une ligne Alger-Nouakchott via Tindouf. Possédant une flotte de 12 aéronefs de divers types, cette compagnie a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier national depuis 2005.

Yanis F./APS

Akbou

Grève des transporteurs

LES TRANSPORTEURS assurant la desserte Akbou vers plusieurs localités de la Soummam et des Bibans dont Tamokra, Amlaou, Seddouk, Bouhamza, Béni Maâouche, etc. ont débrayé hier pour protester contre la dégradation d'un chemin de wilaya sur l'axe de la localité de Bizou suite aux travaux de la pénétrante autoroutière de Béjaïa. La déviation réalisée pour contourner la pénétrante autoroutière est délabrée et les transporteurs exigent son revêtement conformément aux engagements des responsables de la DTP et de l'ex-wali. Les transporteurs ont été rassurés par des responsables de la DTP qui se sont rendus sur les lieux où ils tiennent leur action. Ils ont décidé de surseoir à leur action suite à l'engagement des res-

pensables de la DTP de procéder à l'aménagement prochain de la piste.

H. C.

Une bande de cambrioleurs de magasins démantelée

Les enquêteurs ont réussi à «Remonter jusqu'aux malfaiteurs grâce au système de localisation de la puce de la victime dont le téléphone avait été volé lors du cambriolage d'un salon de coiffure...» «Les éléments de la police judiciaire de la troisième sûreté urbaine ont démantelé un réseau spécialisé dans le vol de magasins composé de deux individus», a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers, dont les initiales sont A.A. et O. OU. cumulent au moins cinq vols de magasins à travers la wilaya.



Béjaïa

Les communaux ne lâchent pas

■ Ils continuent de réclamer la satisfaction de leurs revendications et sont en grève depuis trois jours.

Par Hocine Cherfa

Leurs revendications portent sur «la révision du code du travail, le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge, le relèvement des salaires, la révision du statut général de la Fonction publique, l'intégration et la rémunération des 159 travailleurs contractuels de l'Education, la révision du statut particulier, le respect des libertés syndicales et le droit à la grève, le rétablissement dans leur droit des syndicalistes licenciés arbitrairement, la révision du régime indemnitaire et la hausse des salaires, un salaire digne et aligné au pouvoir d'achat, la révision du régime des allocations familiales, l'augmentation de l'indemnité de la femme au foyer, l'application des indemnités de prime de guichet et délégitation

de signature avec effet rétroactif à compter du 01/01/2008, l'application effective de l'augmentation résultant de l'abrogation de l'article 87 bis, la régularisation de la situation des ouvriers professionnels conducteurs automobiles et agents de nettoyage, la prise en compte de la période d'accomplissement des obligations du service national et la nouvelle définition claire du SNMG...». Les communaux dénoncent «les atteintes aux libertés syndicales et les pressions exercées sur les travailleurs au niveau des APC d'Ighil-Ali, Thala Hamza, Tazmalt, Draâ El-Gaïd et El-Kseur et le refus des maires d'El Kseur et Barbacha de signer les demandes de départ à la retraite formulées par des travailleurs ainsi que la dégradation du pouvoir d'achat des tra-

vailleurs face à la cherté de la vie et à la précarité de l'emploi». La Fédération nationale des travailleurs communaux affiliés au Snapap compte rebondir par une autre grève de trois jours les 20, 21 et 22 du mois courant. Ce débrayage sera ponctué par une marche qui aura lieu le 20 du mois, à Tazmalt dans la wilaya de Béjaïa. Il s'agit de soutenir les travailleurs de cette APC qui ne cessent de subir des pressions, des sanctions pour leur engagement au sein du Snapap. S'agissant du taux de suivi de la grève, le président de ladite fédération de wilaya du Snapap, Hocine Hani, l'a estimé à 99% à Béjaïa. Selon lui, «seule l'APC de Béjaïa n'est pas paralysée».

H. C.

provisoire pour «vol qualifié en nombre avec effraction, escalade avec circonstances de la nuit».

Aéroport de Béjaïa : deux individus arrêtés en possession de drogue

Deux individus ont été arrêtés au cours de cette semaine en possession d'une quantité considérable de psychotropes et de kif traité à l'entrée de l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa, a-t-on appris hier de la cellule de

communication de la sûreté de wilaya. Les mis en cause, H.M, 26 ans et L.A, 27 ans, ont été appréhendés lors d'un contrôle de routine à l'entrée de l'aéroport, déclare la même source, qui ne précise pas, par contre, la quantité de drogue saisie. Les deux mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour les chefs d'inculpation de «détention de drogues», ajoute la même source.

Hocine C.